MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE



MINISTÈRE DE LA SANTÉ

CABINET

SECRÉTARIAT TECHNIQUE CHARGÉ DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION





MALNUTRITION AIGUË DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS AU BURKINA FASO: UNE SOUS-NUTRITION QUI PERDURE





BILL & MELINDA
GATES foundation

La malnutrition aiguë est une forme de sous-nutrition définie par la présence de l'émaciation avec ou sans œdèmes bilatéraux. Elle est causée par un apport énergétique insuffisant dû à des déficits alimentaires ponctuels et/ou des maladies récentes.

SITUATION DE LA MALNUTRITION ⇔AIGUË EN 2019

Au Burkina Faso, la situation de la malnutrition aiguë est précaire avec une prévalence nationale estimée à 8,1% en 2019. Bien qu'en deçà du seuil d'alerte de I'OMS (≥10%), ce chiffre cache des disparités régionales. En effet, les prévalences varient entre 5,5% (région de l'Est) et 9,7% (région du Sahel). Comparativement à la moyenne nationale, la malnutrition aiguë est plus prononcée dans les régions du Centre, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Ouest, Plateau Central, Sahel¹.

Figure 1 : Situation de la malnutrition aiguë par région au Burkina Faso en 2019



Source : Enquête nutritionnelle nationale de 2019, Ministère de la Santé



La tendance de la prévalence de la malnutrition aiguë est en baisse sur la période 2009-2019. En effet, sur 1000 enfants. 113 souffraient de la malnutrition aiguë en 2009 contre 81 en 2019.

Évolution de la malnutrition aiguë — Cible nationale (PNMN 2020-2029)

Figure 2 : Tendance de la malnutrition aiguë de 2009 à 2019



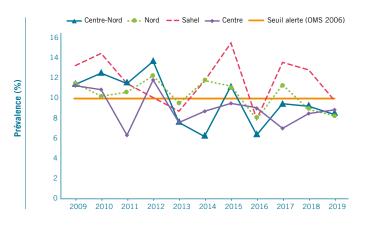
Source : Enquêtes nutritionnelles nationales de 2009 à 2019, Ministère de la Santé. L'indicateur a été calculé selon les normes OMS 2006.

DYNAMIQUE DE LA MALNUTRITION AIGUË PAR RÉGION: UNE TENDANCE À LA BAISSE DE 2009 À 2019

Dans les régions du Nord et du Sahel, la situation de la malnutrition aiguë reste préoccupante. Depuis 2014, le niveau de prévalence de la malnutrition aiguë demeure audessus du seuil critique (≥10%) de l'OMS dans la région du Sahel alors qu'il oscille autour de ce seuil au Nord. Au niveau national, la prévalence est en baisse. Néanmoins, cette baisse est moins prononcée dans les régions du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud. de l'Est. du Plateau Central et du Centre que dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest. Bien que les régions du Centre, du Centre-Est, du Plateau Central, des Hauts-Bassins aient des prévalences en

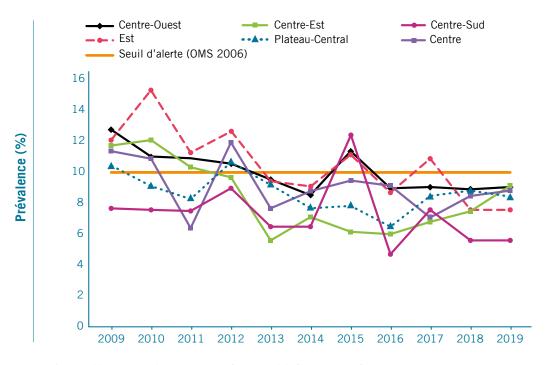
dessous du seuil critique de l'OMS, on note une recrudescence de la malnutrition aiguë à partir de 2016.

Figure 3 : Évolution de la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de 0-59 mois de 2009 à 2019 dans la zone Sahélienne



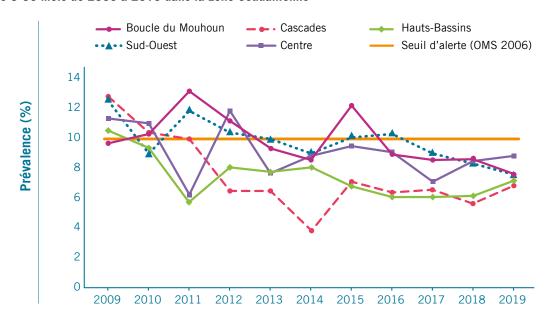
Source : Enquêtes nutritionnelles nationales de 2009 à 2019, Ministère de la Santé. L'indicateur a été calculé selon les normes OMS 2006.

Figure 4 : Tendances de la malnutrition aiguë dans les régions de la zone soudano-sahélienne 2009 à 2019



Source : Enquêtes nutritionnelles nationales de 2009 à 2019, Ministère de la Santé. L'indicateur a été calculé selon les normes OMS 2006.

Figure 5 : Évolution de la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de 0-59 mois de 2009 à 2019 dans la zone Soudanienne



Source : Enquêtes nutritionnelles nationales de 2009 à 2019, Ministère de la Santé. L'indicateur a été calculé selon les normes OMS 2006

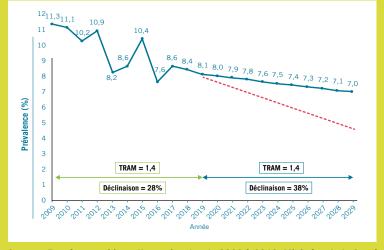


LES PERSPECTIVES ET ACTIONS

De 2009 à 2019, le Taux de réduction annuel moyen de la malnutrition aiguë est de 1,4 point de pourcentage.

Pour atteindre la cible nationale de moins de 5% en 2029, une réduction annuelle de l'ordre de 2,1 points est nécessaire. Ainsi, des interventions en faveur de la lutte contre la malnutrition aiguë doivent être accentuées et recadrées en mettant l'accent sur la mise à l'échelle et le suivi.

Figure 6 : Projection de la tendance de la malnutrition aiguë pour l'atteinte de la cible de la PNMN 2020-2029



Source : Enquêtes nutritionnelles nationales de 2009 à 2019, Ministère de la Santé. L'indicateur a été calculé selon les normes OMS 2006